

N°1102

du 20
FEVRIER
2018



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togoais d'Informations et d'Analyses

P6 Gouvernance et actions publiques

**Le programme
Pro-CEMA lancé
pour mieux
impliquer la
société civile**

P3 Sous la houlette de Nana Akuffo-Adoh et dans un esprit d'apaisement du climat socio-politique

Le dialogue commence tambour battant

** Les travaux reprennent vendredi dès le retour de Nana Akuffoh-Addo*

** Les points de discussions de la première journée marathon*



Photo de famille à l'ouverture du dialogue

P4 Par rapport à la même période de 2016

**Les importations du Togo en hausse
de 5,3% à fin septembre 2017**

P6 Sommet de quatre chefs d'Etat mercredi à Accra
**Accélérer la feuille de route de la
monnaie unique de la CEDEAO**

P4 Pour faciliter l'accès aux soins de santé aux couches
les plus vulnérables

**L'usine Do-Pharma
va produire plus de
18 millions de flacons de
solutés intraveineux par an**

P3 Le HCCRUN poursuit la phase des réparations

**20 nouvelles victimes
des violences de
2005 indemnisées
cette semaine**

AZIMUTS INFOS

Drones taxis : les 8 projets les plus avancés

De Ehang 184 à SureFly en passant par UberAir, Vahana (d'Airbus), Joby et Volocopter, voici une sélection des huit projets de drones taxis qui ont les meilleures chances d'aboutir dans un avenir proche.

Le développement de drones taxis suscite actuellement beaucoup d'enthousiasme, avec plus d'une dizaine de projets. L'idée que nous puissions un jour nous déplacer dans de tels engins pour effectuer de courts trajets d'un point à l'autre d'une ville semble encore difficile à envisager. Pourtant, des entreprises aussi puissantes qu'Airbus, Boeing ou encore Uber y travaillent et y consacrent des moyens importants.

C'est le transport urbain du futur qui se dessine devant nous, propre et moins bruyant nous assure-t-on. La question n'est plus de savoir "si" mais plutôt "quand" des services de drones taxis verront le jour, le principal obstacle à un déploiement rapide étant plutôt juridique que technique. Pour se faire une idée plus précise des forces en présence, nous avons réalisé une sélection, non exhaustive, des projets actuellement les plus avancés.

1. Ehang 184

La firme chinoise Ehang a tout récemment fait parler d'elle en étant à priori la première à effectuer des essais de transport de passagers en autonomie avec deux drones taxis, l'un monoplace, l'autre biplace. En tout, une quarantaine de personnes ont déjà volé à bord de ces appareils.

L'Ehang 184 a également affronté des vents de force 7, volé dans le brouillard ou de nuit, grimpé à 300 mètres d'altitude et parcouru 15 kilomètres d'une traite. Il est censé être testé en conditions réelles dès cet été à Dubaï.

2. Volocopter

Le projet Volocopter, porté par la société allemande éponyme, a fait l'actualité en début d'année au Consumer Electronics Show (CES) avec une démonstration en direct durant la conférence d'Intel. Le géant des semi-conducteurs est en effet un partenaire technique ayant fourni le contrôleur de vol adaptatif et des systèmes redondants qui assurent la sécurité de l'appareil.

Le Volocopter est propulsé par 18 rotors électriques, il peut emporter deux personnes en volant à une vitesse moyenne de 50 km/h pendant trente minutes et faire des pointes à 100 km/h. Comme l'Ehang 184, il doit faire des essais à Dubaï.

3. UberAir

Lorsqu'il a dévoilé son projet de drone taxi à décollage et atterrissage verticaux en 2016, Uber a tout d'abord suscité l'inédit. Mais entre-temps, d'autres acteurs de premier plan se sont embarqués dans l'aventure, prouvant qu'il ne s'agissait pas d'un simple coup de communication.

Et, en janvier 2017, Uber a signé un accord de partenariat avec la Nasa pour le développement d'un système de gestion du trafic d'engins autonomes volant à basse altitude. Si tout se déroule comme prévu, les premiers essais auront lieu en 2020 dans plusieurs villes des États-Unis ainsi qu'à Dubaï.

4. Passenger Drone

Le Passenger Drone est le petit nouveau de la bande. Le projet a été dévoilé en septembre dernier, mais l'appareil à 16 rotors électriques a déjà effectué un baptême de l'air avec un pilote à bord.

Le Passenger Drone peut transporter deux personnes assises l'une derrière l'autre avec une autonomie de 30 à 35 minutes pour une vitesse de 80 km/h. Des performances qui peuvent sembler modestes au vu de ce qu'annoncent la concurrence. Mais les concepteurs du Passenger Drone assurent que leurs estimations sont "réalistes" et correspondent à ce que la technologie des batteries actuelles peut permettre.

5. Vahana, d'Airbus

Deux ans à peine après avoir lancé son projet de drone taxi électrique à décollage et atterrissage verticaux baptisé Vahana, Airbus a impressionné en effectuant il y a peu un premier vol d'essai en totale autonomie. Celui-ci n'a duré que 53 secondes, mais un tel résultat en si peu de temps est de bon augure.

6. Joby

De tous les projets de drone taxi à décollage et atterrissage verticaux, celui de Joby Aviation est sans aucun doute le plus spectaculaire. L'appareil de cinq places est doté de 12 rotors électriques basculants à 90° qui assurent la transition entre le décollage vertical et le vol horizontal.

Le Joby pourra parcourir plus de 240 km sur une charge et promet un fonctionnement "100 fois plus silencieux que les avions conventionnels pendant le décollage et l'atterrissage". Joby Aviation a récemment levé 100 millions de dollars auprès de plusieurs investisseurs de renom, dont Intel et Toyota.

7. Lilium Jet

La société allemande Lilium a accompli, en avril 2017, le vol inaugural de son prototype d'avion électrique à décollage et atterrissage verticaux. L'engin est équipé de 36 moteurs électriques, dont une partie est positionnée à l'intérieur de volets mobiles sur le bord arrière des deux ailes.

L'appareil disposera d'une autonomie de 300 km avec une vitesse de pointe de 300 km/h. Il pourrait par exemple effectuer la liaison Paris-Londres en une heure. Une version pouvant emporter cinq personnes est en développement et le premier essai avec passager est prévu l'année prochaine.

8. SureFly

Le SureFly, de la firme américaine Workhorse, a fait son apparition au salon du Bourget à Paris l'année dernière. Ce drone taxi biplace est celui qui ressemble le plus à un hélicoptère, avec un total de huit hélices contrarotatives fixées à quatre bras repliables.

Il utilise les mêmes moteurs électriques que ceux qui équipent la i3 et le scooter C660, de BMW. Workhorse vient d'obtenir un agrément de la part de la Federal Aviation Administration pour pouvoir effectuer des essais.

L'entreprise a également conclu un partenariat avec le service de transport UPS.

Nécrologie

Idrissa Ouedraogo : Un monument du cinéma africain est décédé

Considéré comme l'un des plus grands cinéastes de l'Afrique, Idrissa Ouedraogo est décédé hier dimanche à Ouagadougou des suites d'une maladie.

"J'ai appris avec une profonde tristesse, le décès survenu ce dimanche du cinéaste Idrissa Ouedraogo. Le Burkina Faso vient de perdre un réalisateur à l'immense talent, profondément attaché à son pays", annonce sur Twitter le Président burkinabé Roch Christian Kaboré.

Le Burkina Faso pleure en effet l'un des plus grands cinéastes du continent africain. Cinéaste engagé à la fois sur le plan esthétique que l'avenir du cinéma en Afrique, Idrissa Ouedraogo s'est éteint dimanche dans une clinique de la capitale burkinabé des suites d'une maladie à l'âge de 64 ans.

Véritable icône du 7e art dans son pays, Idrissa Ouedraogo s'était fait connaître du grand public avec son film *Tilai*, qui remporte en 1991 le prestigieux Étoile d'or de Yennenga au Festival panafricain du cinéma de Ouagadougou.



Nanti d'un diplôme de l'Institut africain d'études cinématographiques de Ouagadougou et de l'université Paris I Sorbonne, Idrissa Ouedraogo a signé plusieurs dizaines de films et courts métrages. Yaaba et La Colère des Deux figurent également parmi les chefs d'œuvre de celui qu'on surnomme affectueusement le "Maestro" à Ouagadougou. Patron de la société de production "Les films de la plaine", il avait également participé à la réflexion collective sur le film 11-09-01 sur les attentats terroristes de New York en 2001.

Etranger/Bosnie

La ville de Sarajevo renonce à honorer Orhan Pamuk

L'opposition au Prix Nobel de littérature au président turc Recep Tayyip Erdogan serait le prétexte avancé à ce renoncement.

La ville de Sarajevo a renoncé cette semaine à faire citoyen d'honneur l'écrivain turc Orhan Pamuk, prix Nobel de littérature en 2006, l'opposition évoquant une décision de "vassal" commandée par la peur de s'aliéner le président turc Recep Tayyip Erdogan.

Le comité municipal chargé de ces décisions honorifiques, est revenu sur une décision de rendre cet honneur à l'auteur, prise à l'unanimité de sept élus quelques jours plus tôt. Lors d'un second vote, quatre élus ont finalement voté contre, a expliqué jeudi à l'AFP Samir Fazic, élu de "Nasa Stranka" ("Notre parti"), une formation multi-ethnique.

Sarajevo est dirigé par le SDA, principale formation des Bosniaques musulmans, dirigée par Bakir Izetbegovic. Représentant bosniaque de la présidence collégiale de Bosnie, Bakir Izetbegovic est proche de Recep Tayyip Erdogan qui l'avait convié au mariage de sa fille en mai 2016.

Pour Samir Fazic, le changement de pied municipal s'explique par "l'opposition de l'écrivain à la politique du président turc Erdogan" et la "peur (...) de vexer Erdogan".

Le Parti social-démocrate a dénoncé "une politique de vassal", estimant que "le SDA (avait) évidemment de grosses dettes envers l'AKP" (Parti



de la justice et du développement), le parti présidentiel turc.

"C'est un embarras terrible qui confirme que ce Sarajevo libre et ouvert s'est transformé en kasaba turcophile", a commenté le metteur en scène Dino Mustafic sur Twitter. Le PEN club bosnien a adressé ses "excuses sincères" à Orhan Pamuk.

En septembre 2016, dénonçant l'arrestation du romancier et journaliste turc Ahmet Altan, le romancier avait estimé que son pays fonçait "vers un régime de terreur". Il y a un an, le principal quotidien turc, Hürriyet, avait renoncé à publier un entretien avec l'auteur qui annonçait sa volonté de voter "non" au référendum sur un renforcement des pouvoirs présidentiels.

Conférence

Danse traditionnelle et création d'aujourd'hui



Le 27 février prochain se tiendra à l'Institut Français du Togo une conférence sur la danse traditionnelle et la création artistique. Dans le cadre de son projet de formation en approche d'improvisation l'Association Sol' GBI d'Afrik organise une rencontre professionnelle de la formatrice Isabelle Maurel de France, avec la communauté des artistes danseurs du Togo. Cette conférence débat à pour objectif d'échanger ses expériences avec la communauté artistique de Lomé. Cette rencontre servira de lancement officiel de la formation et portera sur sa thématique principale : "Danse traditionnelle et création d'aujourd'hui". A ce titre, cette conférence réunira à l'Institut Français de Lomé, des artistes, les autorités politiques, les opérateurs culturels et les hommes de média.

27 FÉVR. / 10H00 | INSTITUT FRANÇAIS DU TOGO - LOMÉ

Communiqué/Francophonie

Le projet "Mon idée pour le français"

Lancée par la Présidence de la République de France et mise en œuvre par l'Institut français, elle permet de recueillir des idées du monde entier pour promouvoir l'utilisation du français et le plurilinguisme. Les participations viendront alimenter un plan d'ensemble pour le français et le plurilinguisme dans le monde.

Les auteurs des propositions les plus innovantes seront invités à Paris pour présenter leur idée dans le cadre de la mise en œuvre du plan pour la langue française et du plurilinguisme (frais de transport et d'hébergement pris en charge). Si vous êtes francophone/ francophile résident hors de France, un accès d'un mois à la plateforme Culturethèque vous sera offert pour votre contribution à l'issue de la consultation en ligne.

Deux journées d'échanges le 14

et 15 février compléteront cette consultation. Elles impliqueront de nombreux acteurs (intellectuels, universitaires, artistes, chefs d'entreprise, politiques, représentants des administrations et institutions françaises, ambassades, Francophonie institutionnelle) ainsi qu'un panel de citoyens qui se seront distingués par leur engagement dans la réflexion participative.

Deux objectifs : recueillir des propositions concrètes pour la promotion de la langue française et du plurilinguisme

Analyser les réponses et sélectionner les meilleures idées à inclure dans le rapport destiné au Président de la République.

Du 26 janvier 2018 au 20 mars 2018, contribuez librement à la consultation citoyenne en ligne.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récepissé N°0145/16/02/01/HAAC

Sigé: Wuti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossivi TCHAMDJIA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté
Graphisme
Guillaume BOGLA

Le HCCRUN poursuit la phase des réparations

20 nouvelles victimes des violences de 2005 indemnisées cette semaine

***Faure demande une assurance maladie des victimes vulnérables à vie de même que la prise en charge scolaire des enfants mineurs des victimes vulnérables à vie**

La première phase des indemnisations des victimes vulnérables des violences politiques de 2005 va s'achever bientôt. 20 nouvelles victimes sont prises en charge cette semaine par le HCCRUN conformément au programme établi.

Eric J.

Considérée comme expérimentale, cette première phase des indemnisations et de prise en charge médicale a permis au HCCRUN de se confronter à des réalités insoupçonnées. "À l'issue de cette phase expérimentale de décembre, seules 67 victimes ont pu être prises en charge. Les raisons de ce nombre étant simplement l'état de vulnérabilité très prononcée de certaines victimes ; un état de vulnérabilité constitué de pathologies importantes et nécessitant une attention particulière et soutenue à accorder aux victimes. En effet, plusieurs d'entre elles, faute de moyens financiers, matériels ou autres ont, soit assisté impuissamment à la dégradation de

leur état de santé, soit recouru à des traitements inadaptés qui, malheureusement ont aggravé les pathologies et les séquelles des violences qu'elles ont subies" a dit Awa Nana Daboya, la présidente du HCCRUN.

Nécessité fait loi

Il n'en fallait pas plus pour le HCCRUN pour revisiter sa stratégie afin de l'adapter aux réalités du terrain. "Aussi, avons-nous décidé d'insister sur la prise en charge psycho-médicale des victimes en y consacrant le temps nécessaire. Ce faisant, le HCCRUN a voulu donner l'opportunité aux victimes d'être bien écoutées et au Collège de Médecins de leur administrer les traitements adéquats" renseigne Awa Nana Daboya, car, les victimes vulnérables des deux autres



phases du mandat temporel de la CVJR et concernant les périodes de 1958 à 1989 et 1990 à 2004 ont saisi, par divers canaux, pour attirer vivement l'attention du HCCRUN sur leur sort, estimant qu'elles éprouvaient autant de douleurs et de difficultés que leurs co-victimes de 2005. Elles ont émis le vœu de voir l'institution se pencher rapidement sur leurs cas.

Le HCCRUN a donc décidé de

donner une nouvelle orientation à sa stratégie de prise en charge des victimes. Pour plus de cohérence, le HCCRUN a donc décidé qu'après les victimes vulnérables de 2005, il va poursuivre avec la prise en charge de toutes les autres victimes vulnérables des périodes de 1958 (159 personnes) et 1990 (250 personnes).

À dire vrai, le HCCRUN avait déjà entamé cette démarche avec

11 victimes dites "spéciales" qui ne sont pas enregistrées dans les bases de données de la CVJR mais qui ont été prises en charge lors de la première phase qui s'est déroulée au mois de Décembre 2017.

Prise en charge psycho-médicale

La prise en charge psycho-médicale des victimes a été confiée aux médecins de l'ONG AIMES AFRIQUE. La mission qui leur était assignée est d'assurer la réévaluation des préjudices subis et des séquelles pour apprécier la prise en charge et ouvrir pour la réparation médicale et psychologique des victimes enregistrées lors des dépositions de la CVJR. Elles ont été consultées en psychologie, chirurgie générale, ophtalmologie, neurologie, stomatologie, urologie, gynécologie et médecine interne. A ce jour, nous avons consulté 88 victimes dont 67 pour les régions des Savanes, Kara, Centrale, Plateaux et Mari-

time, 21 pour la région de Lomé commune qui se poursuit cette semaine. 142 ordonnances ont été délivrées aux victimes par les médecins. Certaines victimes ont subi des opérations chirurgicales d'hernie, lipome et ostéite. Des prothèses de bras et de pied ont été posées pour d'autres de même que des colliers cervicaux. Il en a été de même pour des opérations de cataracte et des prescriptions des lunettes. En stomatologie par exemple, il y a eu des extractions de dents et la pose des prothèses dentaires.

5 Milliards de FCFA en 2018

Les difficultés des premières heures qui éprouvait le HCCRUN du fait de la non disponibilité des moyens financiers s'éloignent de plus en plus. Le gouvernement vient d'inscrire dans le budget 2018, la somme de 5 milliards pour les indemnisations. Il faut rappeler que le HCCRUN avait déjà reçu 2 milliards en 2017, ce qui lui a permis de démarrer le processus de réparation, avec la phase de purification et d'indemnisation. «C'est le lieu de rendre un hommage mérité au Président de la République, auquel nous réitérons la gratitude et la reconnaissance, non seulement du HCCRUN, mais aussi de tous les acteurs impliqués ainsi que de toutes les victimes qui ont tenu à exprimer leurs remerciements aux autorités de l'Etat», a dit Awa Nana Daboya.

D'ores et déjà, la moitié de ces finances est déjà disponible, soit 2,5 milliards. «Je rassure tout un chacun que les opérations se passent bien. Les procédures sont respectées. Les victimes sont satisfaites», a dit le directeur financier, Aménon Kudzo. Il faut rappeler que depuis le début de cette phase d'indemnisation, 88 victimes ont reçu 154 980 000 FCFA en numéraires.

La présidente du HCCRUN a annoncé que le chef de l'Etat a instruit que l'institution tiennne la liste des victimes vulnérables soumises à traitement médical à vie aux fins de leur prise en charge par une assurance maladie de même que la prise en charge scolaire des enfants mineurs des victimes vulnérables à vie. «En exprimant nos sincères vœux de prompt rétablissement physique pour les uns, moral et psychologique pour les autres et surtout d'apaisement des cœurs, le HCCRUN convie les uns et les autres à tourner la page sombre et ouvrir pour un meilleur vivre ensemble nouveau», a exhorté Awa Nana Daboya, en guise de conclusion à la conférence de presse tenue au siège du HCCRUN le vendredi 16 février dernier.

Sous la houlette de Nana Akuffo-Adoh et dans un esprit d'apaisement du climat socio-politique

Le dialogue commence tambour battant

*** Les travaux reprennent vendredi dès le retour de Nana Akuffo-Adoh**

*** Les points de discussions de la première journée marathon**

Comme il fallait s'y attendre, les protagonistes au dialogue n'ont pas perdu de temps pour entrer dans le vif du sujet de l'ordre du jour tel que publié dans la feuille de route signé conjointement par les deux partis dimanche à la veille du début des pourparlers.

D'entrée de jeu, c'est la question des préalables, notamment la libération des personnes arrêtées lors des manifestations de l'opposition depuis le 19 août 2017 et celles détenues dans l'affaire des incendies des marchés de Lomé et de Kara.

Les délégués du parti au pouvoir ont fait savoir qu'ils ne pouvaient pas en décider d'autant plus que le gouvernement n'est pas représenté au dialogue. Une discussion s'en est suivie et l'opposition accepte finalement que les représentants du gouvernement siègent autour de la table. Cette question inscrite sur la feuille de route ayant trouvé une issue heureuse, la liste des détenus a été remise au président ghanéen Nana Akuffo-Adoh, facilitateur au dialogue. Ce dernier a fait l'aller-retour entre le palais présidentiel et l'hôtel 2 Février où se tiennent les discussions. C'est alors que les deux délégations, en plus des membres du gouvernement se sont enfermés pour la suite des discussions. Un deuxième round, puis après une nouvelle pause, le facilitateur a entamé des discussions avec chacune des parties.

Le parti au pouvoir et le gouvernement en premier lieu et l'opposition après.

L'essentiel des décisions du round 1

À la conclusion de cette première journée des mesures importantes ont été prises. Elles portent essentiellement sur :

- la participation du gouvernement au dialogue (la délégation gouvernementale serait la bienvenue aux discussions en termes de groupe autonome) ;
- l'augmentation du nombre de délégués de la coalition des 14 partis politiques de l'opposition (il augmenterait en fonction du nombre convenu par le gouvernement) ;
- la question des détenus taxés de politiques (lors de la session plénière et conformément au règlement intérieur convenu, les deux parties ont discuté de la question principale de la confiance, de l'apaisement et du renforcement de la confiance. À cet égard, le président Akuffo-Adoh, président pour l'occasion a fait part de concession suivante, faite par son homologue togolais lors d'une réunion entre les deux présidents faite un peu plutôt l'après-midi :
1- une grâce présidentielle a été signée et sera publiée le 19 Février. Elle portera sur la libération de 45 sur les 92 personnes détenues dans les prisons du pays à la suite de leur participation aux manifestations ;
2- le cas de 7 personnes emprisonnées à la suite des incen-



Le président Nana Akuffo-Adoh des des marchés de janvier 2013, seraient traduits devant les tribunaux pour que les tribunaux étudient ce que les avocats appellent liberté provisoire d'ici mercredi 21 février.

3- les autres détenues, à cause de leur participation aux manifestations verront leur cas examiné par la justice togolaise afin de déterminer leur sort après études du bien-fondé de leur cas particulier, cas par cas.)

- les manifestations de rue (les deux parties ont accepté la suspension des manifestations en attente des résultats découlant du dialogue. Ils ont par ailleurs indiqué que les questions relatives l'apaisement et le renforcement de la confiance, ils apprécieraient un retour avant la prochaine réunion conjointe. (C'est-à-dire qu'il a toutes les mesures à prendre pour mettre tout le monde en confiance n'ont pas été prises en ce con-

cerne l'apaisement, donc la coalition de l'opposition demande que s'il y a d'autres, qu'elle soit informée pour la suite avant la prochaine réunion. Et elle en informera le président ghanéen)

- les préparatifs des élections par le gouvernement (les 14 partis de l'opposition ont indiqué qu'ils ont vu qu'il y a des préparatifs pour des élections locales et législatives, ils ont demandé que la partie gouvernementale fasse l'effort de suspendre ses activités jusqu'à ce que le point de l'ordre du jour portant sur les réformes électorales soit terminé. La partie gouvernement a accepté de considérer la demande.)

- le retour à la constitution de 1992 (Le point sur le retour à la constitution de 92 a été abordé avec de diverses interventions des deux côtés. Ensuite il a été suspendu pour permettre au président Adoh de faire des réunions bilatérales avec les deux parties. Il a été convenu de reporter la libération sur ce point le 23 février à 14h pour de discussions ultérieures.)

Il faut rappeler que dès l'ouverture de ce dialogue, le président ghanéen a indiqué qu'il est venu ici pour assister au dialogue qui va faire que le peuple togolais et son intérêt sont bien pris en compte, que leurs intérêts sont bien pris en compte pour avoir un Etat démocratique, un Etat de droit qui permette au peuple de

s'exprimer librement et de choisir ses dirigeants d'une manière transparente et libre. C'est important que, nous dirigeants, arrivions à résoudre nos problèmes nous-mêmes."

Pour le parti au pouvoir, Union pour la République, Unir, il vient à ce dialogue dans un esprit d'ouverture. "Nous savons que notre intérêt à nous tous Togolais, est d'arriver à résoudre dans la tolérance et le respect mutuel tous les griefs quel qu'ils soient leur nature", a dit Charles Kondi Agba, du comité des sages Unir.

Pour Jean-Pierre Fabre, chef de file de l'opposition, "la crise qui secoue le Togo est profonde. Elle prend ses racines aussi loin que le 13 janvier 1963, lorsque le premier président de la république togolaise est assassiné. C'est à cette date que remonte la nouvelle lutte de libération engagée par le peuple togolais pour recouvrer sa liberté et sa dignité." Il n'a pas manqué de dire que la participation de l'opposition à ce dialogue est liée à l'achèvement de mesures d'apaisement convenues. "Le peuple est dehors et il espère, il est debout et il attend", a dit Jean-Pierre Fabre.

À la fin de ce premier round, le président ghanéen a pris congé du peuple togolais, agenda présidentiel oblige. Il ne reviendra à Lomé que le vendredi prochain. Du coup, les discussions entre "frères ennemis" reprendront ce vendredi en mi-journée.

Par rapport à la même période de 2016

Les importations du Togo en hausse de 5,3% à fin septembre 2017

Late Pater

Les importations du Togo au troisième trimestre 2017 sont de 229,0 milliards de francs Cfa, en hausse de 5,3% par rapport à la même période de 2016. Le poids des importations togolaises s'élève à 808.073,0 tonnes au troisième trimestre 2017 contre 696.175,7 tonnes au troisième trimestre 2016. Au troisième trimestre 2017, les «huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux» (à l'exclusion des huiles brutes) et préparations sont le premier produit d'importation pour une valeur de 27,8 milliards de francs Cfa, soit 12,1% de la valeur totale des importations contre respectivement 28,3 milliards et 13,0% un an plus tôt. Les «médicaments» sont le deuxième produit d'importation avec une valeur de 11,5 milliards de francs Cfa, soit 5,0% de la valeur totale des importations. L'huile de palme raffinée et ses fractions vient en troisième position des importations togolaises avec une va-

leur de 7,1 milliards de francs Cfa contre 3,8 milliards au troisième trimestre 2016.

La Chine est le premier fournisseur du Togo avec 46,6 milliards de francs Cfa, soit 20,3% de la valeur totale des importations contre respectivement 46,5 milliards et 21,4% à la même période de 2016. Les importations en provenance de ce partenaire portent essentiellement sur les «moteurs et cycles à moteur auxiliaires», les «barres et tiges d'autres aciers alliés» et les «autres tissus contenant au moins 85% en poids de coton». La France est le deuxième fournisseur du Togo avec 22,5 milliards de francs Cfa, soit 9,8% de la valeur totale des importations contre respectivement 22,4 milliards et 10,3%. Le Togo a importé essentiellement de la France des «médicaments» pour une valeur de 9,4 milliards de francs Cfa. Les Pays-Bas sont le troisième fournisseur du Togo avec 10,8 milliards de francs Cfa pour une part relative de 4,7%. Les importations en provenance de ce pays ont porté essentiellement sur des «huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (à l'exclusion des huiles brutes) et préparations» pour une valeur de 7,9 milliards de francs Cfa.

Les importations de la zone Euro sont de 65,2 milliards de francs Cfa au troisième trimestre 2017, soit 28,5% de la valeur totale des importations contre respectivement 59,4 milliards et 27,3% au troisième trimestre 2016. La France, les Pays-Bas et l'Allemagne sont respectivement les trois premiers fournisseurs du Togo. Tandis que les importations en provenance des Etats membres de l'UEMOA sont de 10,0 milliards de francs Cfa, en baisse de 36,1% par rapport à la même période de 2016. La Côte d'Ivoire, le Sénégal et le Bénin sont les trois premiers fournisseurs du Togo dans l'Union avec respectivement 5,5 milliards, 1,5 milliard et 1,4 milliard de francs Cfa. Au niveau de la CEDEAO, les importations ont augmenté de 0,4% par rapport au troisième trimestre 2016 pour atteindre 28,3 milliards de francs Cfa au troisième trimestre 2017 ; le Ghana, le Nigeria et la Côte d'Ivoire sont res-

pectivement premier, deuxième et troisième fournisseur du Togo. Les importations en provenance de ces pays représentent respectivement 35,9%, 28,6% et 19,3% de la valeur totale des importations venant de la CEDEAO. Les importations du Togo au terme des neuf premiers mois de 2017 ont diminué de 7,4% en valeur par rapport aux neuf premiers mois de 2016 et se chiffrent à 672,4 milliards de francs Cfa, avec un poids de 2.205.101,0 tonnes. Les «huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (à l'exclusion des huiles brutes) et préparations» sont le premier produit d'importation avec 89,1 milliards et 12,3% aux neuf premiers mois de 2016. Les «médicaments» sont le deuxième produit d'importation avec 45,7 milliards de francs Cfa, représentant 6,8% de la valeur totale des importations contre respectivement 42,6 milliards et 5,9% aux neuf premiers mois de 2016. Les «véhicules à moteur pour le transport des personnes» sont le troisième produit d'importation avec 21,9 milliards de francs Cfa contre 20,6 milliards en glissement annuel.

La Chine est le premier fournisseur du Togo avec 125,9 milliards de francs Cfa, soit 18,7% de la valeur totale des importations contre respectivement 184,4 milliards et 25,4% aux neuf premiers mois de 2016. La France est le deuxième fournisseur du Togo avec 79,3 milliards de francs Cfa pour une part relative de 11,8% contre respectivement 51,4 milliards et 7,1% aux neuf premiers mois de 2016. Le Japon est le troisième fournisseur du Togo avec 36,0 milliards pour une part relative de 5,3% contre respectivement 32,6 milliards et 4,5% aux neuf premiers mois de 2016. De janvier à septembre 2017, le Togo a importé de la zone Euro 203,8 milliards de francs Cfa de marchandises, soit 30,3% de la valeur totale des importations contre respectivement 187,3 milliards et 25,8% à la même période de 2016. La France, les Pays-Bas et l'Allemagne sont les trois premiers

Pour faciliter l'accès aux soins de santé aux couches les plus vulnérables L'usine Do-Pharma va produire plus de 18 millions de flacons de solutés intraveineux par an

Jean AFOLABI

Le tweet du président Faure Gnassingbé résume bien l'importance du joyau : «j'adresse mes félicitations aux promoteurs du complexe industriel pharmaceutique Do-Pharma à Avéta, dans la préfecture de Zio, que j'ai eu le plaisir d'inaugurer ce jour. Première industrie pharmaceutique de production de solutés en Afrique de l'ouest, Do-Pharma jouit de la zone franche avec les avantages y afférents. Cette imposante infrastructure présente un atout économique qui favorisera la création d'emplois durables et l'accès des populations aux produits pharmaceutiques à des coûts raisonnables». L'événement a eu lieu le 16 février 2018. Et c'est le bout du tunnel pour un projet qui date de plusieurs années. En effet, la Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO (BIDC) avait accordé à la société Do-Pharma un prêt de 2 milliards de francs Cfa destiné au financement partiel du projet de fabrication de solutés au Togo, au terme d'un accord intervenu le 28 novembre 2011 au siège de l'institution financière dans la capitale togolaise. Les documents avaient été signés par le président de la BIDC, Bashir Ifo, et le président du Conseil d'administration de la société Do-Pharma, Guy Dovi-Akué. L'intervention de la BIDC est inscrite dans le plan stratégique 2010-2014 de cette institution orienté dans la lutte contre la pauvreté et la facilitation de l'accès aux soins de santé aux couches les plus vulnérables dans les quinze Etats de la zone CEDEAO. Pour ce même projet, Do-Pharma avait aussi bénéficié d'un prêt de 2,3 milliards de francs Cfa auprès



Coupe du ruban lors de l'inauguration de l'usine Do-Pharma

de la Banque ouest-africaine de développement (BOAD). Les banques locales Orabank et BIA-Togo se sont ajoutées à la liste des partenaires. Le projet comporte l'implantation et l'exploitation d'une usine de production de solutés intraveineux par un processus «hautement automatisé» qui garantit le plus haut niveau de stérilité. Il vient pallier la rupture de stocks de sérum salé et glucosé dans les centres de

moyenne de plus de 18 millions de flacons de solutés par an, de haute qualité et à moindre coût. Le nouveau complexe pharmaceutique dispose de quatre départements (production, ingénierie, assurance qualité et contrôle qualité) et d'un laboratoire avec des salles de conditionnement répondant aux normes de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Il travaillera en collaboration avec les facultés des sciences de la santé des universités



Un employé de Do-Pharma au travail

de Togo et le ministère de la santé et de la protection sociale. De quoi offrir des formations techniques et professionnelles incluant un transfert de technologie ultramoderne aux jeunes togolais.



Des conteneurs au Port de Lomé

leur de 7,1 milliards de francs Cfa contre 3,8 milliards au troisième trimestre 2016.

La Chine est le premier fournisseur du Togo avec 46,6 milliards de francs Cfa, soit 20,3% de la valeur totale des importations contre respectivement 46,5 milliards et 21,4% à la même période de 2016. Les importations en provenance de ce partenaire portent essentiellement sur les «moteurs et cycles à moteur auxiliaires», les «barres et tiges d'autres aciers alliés» et les «autres tissus contenant au moins 85% en poids de coton». La France est le deuxième fournisseur du Togo avec 22,5 milliards de francs Cfa, soit 9,8% de la valeur totale des importations contre respectivement 22,4 milliards et 10,3%. Le Togo a importé essentiellement de la France des «médicaments» pour une valeur de 9,4 milliards de francs Cfa. Les Pays-Bas sont le troisième fournisseur du Togo avec 10,8 milliards de francs Cfa pour une part relative de 4,7%. Les importations en provenance de ce pays ont porté essentiellement sur des «huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (à l'exclusion des huiles brutes) et

préparations» pour une valeur de 7,9 milliards de francs Cfa. Les importations de la zone Euro sont de 65,2 milliards de francs Cfa au troisième trimestre 2017, soit 28,5% de la valeur totale des importations contre respectivement 59,4 milliards et 27,3% au troisième trimestre 2016. La France, les Pays-Bas et l'Allemagne sont respectivement les trois premiers fournisseurs du Togo. Tandis que les importations en provenance des Etats membres de l'UEMOA sont de 10,0 milliards de francs Cfa, en baisse de 36,1% par rapport à la même période de 2016. La Côte d'Ivoire, le Sénégal et le Bénin sont les trois premiers fournisseurs du Togo dans l'Union avec respectivement 5,5 milliards, 1,5 milliard et 1,4 milliard de francs Cfa. Au niveau de la CEDEAO, les importations ont augmenté de 0,4% par rapport au troisième trimestre 2016 pour atteindre 28,3 milliards de francs Cfa au troisième trimestre 2017 ; le Ghana, le Nigeria et la Côte d'Ivoire sont res-

pectivement premier, deuxième et troisième fournisseur du Togo. Les importations en provenance de ces pays représentent respectivement 35,9%, 28,6% et 19,3% de la valeur totale des importations venant de la CEDEAO. Les importations du Togo au terme des neuf premiers mois de 2017 ont diminué de 7,4% en valeur par rapport aux neuf premiers mois de 2016 et se chiffrent à 672,4 milliards de francs Cfa, avec un poids de 2.205.101,0 tonnes. Les «huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (à l'exclusion des huiles brutes) et préparations» sont le premier produit d'importation avec 89,1 milliards et 12,3% aux neuf premiers mois de 2016. Les «médicaments» sont le deuxième produit d'importation avec 45,7 milliards de francs Cfa, représentant 6,8% de la valeur totale des importations contre respectivement 42,6 milliards et 5,9% aux neuf premiers mois de 2016. Les «véhicules à moteur pour le transport des personnes» sont le troisième produit d'importation avec

21,9 milliards de francs Cfa contre 20,6 milliards en glissement annuel. La Chine est le premier fournisseur du Togo avec 125,9 milliards de francs Cfa, soit 18,7% de la valeur totale des importations contre respectivement 184,4 milliards et 25,4% aux neuf premiers mois de 2016. La France est le deuxième fournisseur du Togo avec 79,3 milliards de francs Cfa pour une part relative de 11,8% contre respectivement 51,4 milliards et 7,1% aux neuf premiers mois de 2016. Le Japon est le troisième fournisseur du Togo avec 36,0 milliards pour une part relative de 5,3% contre respectivement 32,6 milliards et 4,5% aux neuf premiers mois de 2016. De janvier à septembre 2017, le Togo a importé de la zone Euro 203,8 milliards de francs Cfa de marchandises, soit 30,3% de la valeur totale des importations contre respectivement 187,3 milliards et 25,8% à la même période de 2016. La France, les Pays-Bas et l'Allemagne sont les trois premiers fournisseurs du Togo au neuf premiers mois de 2017 dans la zone Euro. Les importations du Togo en provenance des Etats membres de l'UEMOA sont de 32,0 milliards de francs Cfa, en baisse de 28,2% par rapport à la même période de 2016. Elles représentent 4,8% de la valeur totale des importations contre 6,1% aux neuf premiers mois de 2016. La Côte d'Ivoire, le Sénégal et la Guinée-Bissau sont les trois premiers fournisseurs du Togo dans l'Union avec respectivement 49,8%, 20,4% et 10,3% de la valeur totale des importations en provenance de l'UEMOA. Au niveau de la CEDEAO, les importations ont diminué de 2,1% pour s'établir à 81,4 milliards de francs Cfa aux neuf premiers mois de 2017. Elles représentent 12,1% de la valeur totale des importations contre 11,5% aux neuf premiers mois de 2016 ; le Ghana, le Nigeria et la Côte d'Ivoire sont les trois premiers fournisseurs du Togo avec respectivement 35,6%, 25,0% et 19,6% de la valeur totale des importations en provenance de la CEDEAO.

Après 3 autres permis décrochés en septembre 2017

La société TFC annoncée sur le phosphate togolais

L'information est reprise par le portail togofirst.com citant *Africa Intelligence*. Le gouvernement togolais aurait convaincu la société TFC Sarl à s'engager dans l'exploitation des phosphates carbonatés pour redynamiser le secteur. Le ministre togolais des mines et de l'énergie, Dédérivè Ably-Bidamon, devrait rencontrer prochainement Benito, le groupe minier israélien, à Lomé ou en Europe, pour faire un point sur le projet de phosphates carbonatés de Kpémé, situé à 30 km du port de Lomé. Car, début septembre 2015, l'israélien Elenito, associé au chinois Wengfu (40%), avait remporté l'appel d'offres international (1,2 milliard d'euros) pour la production annuelle de 5 millions

de tonnes de phosphate, d'engrais et d'acide phosphorique à Kpémé, l'un des plus grands gisements de phosphates d'Afrique. TFC a récemment remporté trois permis de recherche de phosphates dans la région de la Kara au nord du Togo. Le portefeuille minier de TFC Sarl s'étend avec ce nouvel accord. Le 7 septembre 2017, par arrêté, Dédérivè Ably-Bidamon a attribué trois permis de recherche à TFC Sarl à Haïto II (préfecture de Haho), à Kpatégan dans la préfecture de l'Amou et à Témé dans la préfecture de l'Ogo, sur une superficie identique de 200 km². Tous ces permis portent sur le nickel, le cobalt, la chromite, le cuivre, l'or, le platine, le palladium et les métaux associés, pour une

durée de trois ans renouvelable deux fois, chacune pour une durée de deux ans. A chaque renouvellement, la société TFC Sarl devra renoncer à la moitié de la superficie couverte. Les droits fixes et les redevances superficielles par an s'élèvent respectivement à 500.000 francs Cfa pour la délivrance du permis et pour son renouvellement, et 2.500 francs Cfa par km². En application du code minier, TFC Sarl est prioritaire pour l'obtention d'un permis d'exploitation en cas de découverte d'un gisement économiquement exploitable dans le périmètre de son permis. En cas de non avancement des travaux de recherche dans un délai d'un an, le ministre peut retirer le permis.

FOOTBALL/D1

Anges enchaîne, Agaza inquiète

La 17^e journée du championnat national a vu Angers de Notsé enchaîner une seconde victoire consécutive. Deux victoires qui lui permettent désormais d'être dans le Top 10 du classement. Pendant qu'Agaza accumule les revers au point de rentrer dans le cercle des reléguables.

Hervé A.

Après une première phase du championnat compliquée, Angers FC revient avec de nouvelles résolutions. Mercredi, les Angers avaient dominé ASOQ 3-0. Dimanche, le club de Notsé enchaîne avec une nouvelle victoire en corrigeant Agaza FC à Agoë. Sankaba Bassitou et Folly-Klan Christophe ont été les bourreaux des Verts de Tokoin, incapables de produire un jeu cohérent. Avec 22 points, Angers intègre avec son 9^e rang, le Top 10 du classement. Agaza FC, de son côté, intègre la zone des reléguables avec 16 points et la 13^e place.

Au classement général, Koroki de Tchamba avec 38 points, conserve toujours les commandes après avoir réussi non sans difficulté à se dé-

faire de Kotoko, la lanterne rouge. Une réalisation sur penalty a suffi à Nékéré Gafarou et ses coéquipiers pour garder quatre longueurs sur Gomido (2^e, 34 pts).

A Kpalimé, les Show Boys de Gomido avaient à cœur de faire oublier leur défaite face au leader Koroki de Tchamba. Opération réussie devant Dynamic togolais (Dyto) battu 2 buts à 0.

À Bassar, Serrassi dont le terrain est suspendu pour un match, a renoué avec la victoire, après le nul du week-end dernier face à Unisport de Kouloundé. Les Guerriers ont donc battu Asko de Kara 2 buts à 1.

ASOTR, de son côté, enchaîne également une deuxième victoire consécutive en prenant le dessus sur Foadan de Dapaong 2 buts à



0. Le promu ASOQ connaît un coup de mou. Déjà surpris, mercredi, à Notsé par Angers (0-1), le club des chauffeurs de la Kozah a de nouveau baissé la garde face à Unisport toujours sur le même score.

Maranatha de Fikpoko poursuit sa

série noire en ce début de la seconde phase du championnat D1. Les deux premières journées de cette phase sont semblables aux deux premières de la phase aller.

Après la lourde défaite consécutive face à l'ASOTR à domicile lors de la 16^{ème} journée, les Messagers de Fikpoko ont été épinglés 0-1 par l'AS Togo Port.

Près de 80 candidatures à étudier

Lancé le 27 janvier dernier, l'appel à candidatures pour le poste de sélectionneur de la Guinée s'est achevé jeudi. "Plus de quatre-vingt candidatures ont postulé pour être entraîneur des Syllis A et B", a annoncé vendredi soir la Fédération guinéenne (Feguifoot) dans un communiqué.

L'instance n'a pour l'heure révélé aucun nom mais la presse locale annonçait récemment les candidatures du Belge Hugo Broos, vainqueur de la CAN 2017 avec le Cameroun, de l'Ivoirien François Zahoui qui a déjà entraîné au pays (l'AS Kaloum), du Français Roger Lemerre, vainqueur de la CAN 2004 avec la Tunisie, de l'Italien Marco Simone, qui sort d'un passage compliqué au Club Africain, et du Belge Paul Put, pourtant récemment nommé sélectionneur du Kenya. L'ancien capitaine du Syli, Dianbobo Baldé, a également postulé.

"Après le dépouillement qui sera minutieusement surveillé par le comité exécutif de la Feguifoot et sous la supervision du ministère de tutelle, un seul sélectionneur sera choisi pour remplacer Mohamed Kanfory Lappé Bangoura, limogé récemment, du poste d'entraîneur du Syli national de Guinée.

Il faut signaler que parmi les postulants, un autre sélectionneur sera retenu pour diriger le Syli national local. La commission chargée du dépouillement des candidatures est à l'œuvre déjà pour choisir le meilleur parmi les postulants", a ajouté la Fédé.

Coleman, nouveau roi du 60m

L'Américain Christian Coleman a battu le record du monde du 60m avec un chrono de 6 secondes et 34 centièmes, dimanche 18 février lors des championnats des États-Unis d'athlétisme, organisés à Albuquerque au Nouveau-Mexique. Coleman, 21 ans, a franchi la ligne d'arrivée devant Ronnie Baker, deuxième en 6.40.

La jeune perle de l'athlétisme américain a amélioré de 5/100^e le précédent chrono de référence de son compatriote Maurice Greene (6.39), établi le 3 février 1998 à Madrid, puis égalé par ce même Greene, ancien détenteur du record du monde du 100m, le 3 mars 2001 à Atlanta (Géorgie).

Médaillé d'argent sur 100m lors des Championnats du monde 2017 de Londres, Coleman pensait avoir battu le record du monde du 60m le 19 janvier, lors de la réunion en salle de Clemson (Caroline du Sud), où il avait couru la distance en 6.37.

Son temps n'avait toutefois pas été homologué, car les starting-blocks n'étaient pas munis de capteurs électroniques. Depuis son éclosion au plus haut niveau, Coleman est souvent présenté comme un potentiel champion olympique du sprint.

Aux Mondiaux de Londres à l'été 2017, il avait réussi l'exploit de devancer le Jamaïcain Usain Bolt sur 100m, mais avait été battu par son compatriote Justin Gatlin.

Rabah Madjer: "les Fennecs"

Le sélectionneur de l'équipe nationale d'Algérie a émis le vœu de constituer un groupe de joueurs évoluant uniquement sur le continent africain.

Disposer de joueurs évoluant sur le continent et, capables d'être décisifs lors des matchs importants, c'est le rêve de Rabah Madjer qui a pris depuis novembre 2017 la direction de l'équipe des Fennecs d'Algérie. Quatre mois après son arrivée au poste de sélectionneur national, l'ancien international algérien se dit satisfait des performances du groupe.

Interrogé par le média algérien TSA, il a dit "avoir réussi ses débuts à la tête des Fennecs avec un bilan de trois victoires (dont une sur tapis vert face au Nigeria et un succès en amical avec l'équipe A, composée de joueurs locaux)". "Nous travaillons à moyen terme dans l'objectif de rebâtir une équipe nationale sur de bonnes bases. Mon ambition est d'africaniser cette équipe pour pouvoir faire face au climat parfois difficile des terrains en Afrique", a-t-il ajouté.

Surnommé "L'Architecte", durant sa carrière d'attaquant, qui a débuté en 1974 et s'est achevée en 1992, Rabah Madjer, devenu en 2017 entraîneur de l'Algérie, est considéré comme l'un des plus grands joueurs de l'histoire du football africain et même mondial.

PRIX, SALAIRES, TRANSFERTS

Gianni Infantino est prêt à révolutionner le mercato

Désireux de réformer le système des transferts et donc du mercato en général, Gianni Infantino, le président de la FIFA, a fixé onze points "indispensables" à analyser selon lui. Les changements s'annoncent radicaux.

Depuis son intronisation au poste de président de la FIFA en février 2016, ce dernier n'a jamais caché son envie de changer les règles et de redistribuer les cartes. Notamment pour tout ce qui concerne le mercato et ses dérives...

Et comme l'explique L'Equipe vendredi, Infantino est passé des paroles aux actes. Le 19 octobre dernier, le président de la FIFA a briefé la commission des acteurs du football, qui travaille depuis maintenant quelques temps sur une réforme complète de la réglementation du mercato. Devant cette dernière, l'homme de 47 ans a fixé "onze points indispensables

à analyser et traiter", histoire de "préserver l'équilibre compétitif du football".

Le premier point concerne les agents et intermédiaires qui s'occupent des transferts. Ces derniers "pourraient ainsi être payés par les joueurs" et les commissions "fixées par un règlement", dans le but notamment d'éviter l'inflation croissante de ces derniers. Autre exemple, Mino Raiola est accusé d'avoir touché 49 millions d'euros pour le transfert de Paul Pogba à Manchester United en 2016.

Autre point très sensible, les sommes folles des transferts d'aujourd'hui. Gianni Infantino ne veut plus voir ça et annonce qu'une "régulation est indispensable" pour les sommes des transferts, avec un possible plafond maximum à ne pas dépasser. Et pour lui, il ne doit y avoir qu'un seul mercato par an et non



deux, avec le deuxième (celui hivernal) conservé "uniquement sous certaines conditions et restrictions".

Concernant la formule du prêt d'un joueur, de plus en plus démocratisée et employée, Infantino souhaite également réguler ce point et éviter que certains clubs ressemblent à des filiales. Et concernant les salaires des joueurs,

souvent considérés comme indécents ? Même topo que pour les transferts, avec un possible plafond (salary cap) instauré, éventuellement "basé sur les revenus des clubs". Une réforme qui doit être débattue, comme les précédentes citées, lors de la prochaine commission (28 février)... avant d'être éventuellement adoptée en octobre prochain.

JO D'HIVER 2018/DOPAGE

Kruchelnitsky a officiellement été contrôlé positif

Nouveau cas de dopage lors des Jeux olympiques d'hiver de Pyeongchang (Corée du Sud). Le curleur russe Alexander Kruchelnitsky a officiellement été contrôlé positif, a annoncé le Tribunal arbitral du sport (TAS), lundi 19 février.

Le sportif, qui évoluait sous la bannière des athlètes non olympiques de Russie, en raison de la suspension de son pays pour dopage institutionnalisé, a donc enfreint le règlement antidopage. Avec sa femme Anastasia Bryzgalova, il avait remporté la médaille de bronze du tournoi de curling mixte des Jeux.

L'annonce de ce cas de dopage a commencé à fuiter dimanche dans la presse russe. Le Comité international olympique (CIO) et le TAS attendaient alors les résultats de la contre-expertise pour officialiser ce cas.

Le Tribunal arbitral du sport n'a pas précisé quel était le produit interdit qui a été détecté. Selon une source proche du dossier, contactée par l'AFP, le contrôle de l'échantillon a révélé la présence de "meldonium".

Le curleur russe risque une suspension et la perte de la mé-



daille gagnée avec son épouse. Dans ce cas, le CIO devrait procéder à la réanalyse des échantillons des curleurs arrivés 4^e, la

Norvège, pour envisager la réattribution de la médaille de bronze.

Gouvernance et actions publiques

Le programme Pro-CEMA lancé pour mieux impliquer la société civile

Jean Afolabi

Les activités du Programme de Consolidation de l'Etat et du Monde Associatif (Pro-CEMA) sont officiellement lancées ce 15 février 2018 à Lomé. Financé par l'Union européenne à hauteur de 3.300.000 euros et mis en œuvre, pour une

A l'occasion, le ministre de la Planification du développement, Kossi Assiraidou, rappelle qu'il s'agit des activités de la composante 2 du Pro-CEMA dont la composante 1, dénommée Programme de décentralisation et de gouvernance locale (PRODEGL), se met en œuvre à travers l'assistance de la coopéra-

PROCEMA va bien au-delà de la simple capacitation du monde associatif ; il a comme but de renforcer la relation entre l'Etat et le monde associatif en créant des liens de confiance entre les deux. L'objectif est qu'ils opèrent conjointement pour un meilleur bien-être des populations togolaises, en particulier les femmes ; ainsi, deson côté, la Cheffe de Délégation de l'UE au Togo, Mme Cristina Martins-Barreira. Au niveau de l'Union européenne, on parle d'un projet utile car «très ambitieux». Et tout dépendra de la créativité dans les projets des organisations de la société civile togolaise.

Avant cette sortie officielle, il a fallu recruter un expert chef d'équipe pour réaliser la «Cartographie de la société civile au Togo» afin d'accroître la connaissance sur les dynamiques de la société civile et le cadre juridique de l'action. La date indicative prévue pour le début de cette mission est fixée au 1^{er} mars 2018, pour une durée maximale de 3 mois.

Le Pro-CEMA est axé sur 5 piliers : appropriation, engagement et participation, capitalisation, évaluation de l'impact et approche fondée sur le genre et les droits de la personne. Le ministre de la Planification du développement a promis faire en sorte que le projet soit bien exécuté et profite aux principaux bénéficiaires.

tion allemande (GIZ). Et ce, après le Projet d'appui aux organisations de la société civile et le Programme d'appui à la société civile et à la réconciliation nationale (PASORENA). Le Pro-CEMA s'applique à l'ensemble du territoire national. «Un autre volet du projet est la rénovation programmée de la salle de spectacle du ministère de la Culture pour permettre une meilleure prise en compte du développement culturel, l'éclosion de nouveaux talents et l'épanouissement de la jeunesse», a-t-il précisé. «Avec le Pro-CEMA, le gouvernement, la société civile et l'UE se sont accordés sur de nouveaux objectifs... Le



Les officiels (au premier plan) lors du lancement du Pro-CEMA

durée de trois ans, par le gouvernement togolais, le Pro-CEMA vise à mieux impliquer la société civile dans l'accompagnement de l'action gouvernementale, la gestion des affaires publiques et à assurer une meilleure coordination Etat-Monde Associatif ; attache une attention particulière à la dimension genre, l'implication des organisations de femmes dans la définition, la mise en œuvre et le suivi des politiques de développement, et vise notamment à encourager les candidatures féminines et à accroître la présence des femmes aux postes électifs. Enfin, il permet au milieu culturel de mieux participer au débat citoyen.

Sommet de quatre chefs d'Etat mercredi à Accra

Accélérer la feuille de route de la monnaie unique de la CEDEAO

Jean AFOLABI

Le mercredi 21 février 2018, les présidents ivoirien Alassane Ouattara, ghanéen Nana Akufo-Addo, nigérien Mahamadou Issoufou, et nigérian Muhammadu Buhari se réuniront à Accra, au Ghana, pour examiner la mise en œuvre du Programme de la monnaie unique de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao). D'après un communiqué officiel, ils auront également à adopter la nouvelle feuille de route initiée sous l'égide de l'organisation régionale en vue d'accélérer le processus de création de ladite monnaie à l'horizon 2020.

Cette 5^{ème} rencontre fait suite à celle tenue, le 24 octobre 2017 à Niaméy, au Niger, et qui instruisait le Comité ministériel chargé du suivi

et de l'accélération de ce processus, d'organiser dans un délai de 3 mois, une réunion au cours de laquelle une nouvelle feuille de route sera soumise aux chefs d'Etat et de gouvernement membres de la Task force présidentielle.

Une quarantaine d'experts régionaux chargés des questions d'intégration monétaire s'étaient alors réunis du 17 au 19 janvier 2018, à Abuja, au Nigeria, pour se pencher sur la nomenclature de cette nouvelle feuille de route. Le document consensuel issu de leurs travaux sera le principal menu de la présente rencontre. Celle-ci ayant été précédée les 17 et 18 février 2018 d'une réunion technique préparatoire regroupant les représentants des ministres des Finances de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Niger et du Nigeria, ceux des gouverneurs des Banques cen-

trales ainsi que des Commissions de la Cedeao, de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa), de l'Agence monétaire de l'Afrique de l'Ouest, et de l'Institut monétaire de l'Afrique de l'Ouest.

A noter que la Task force présidentielle vient en appui au Programme de coopération monétaire de la Cedeao, lancé en 1987 par les leaders ouest-africains, afin de baliser le terrain pour la création d'une zone monétaire unique pour l'espace communautaire. Son rôle est d'accompagner et d'éclairer les décideurs sur le processus d'intégration monétaire au sein de la Cedeao, de faire l'état des lieux sur le dossier de la création de la monnaie unique, et de contribuer à la levée des multiples contraintes en vue d'atteindre les objectifs ultimes fixés pour 2020.

Au Ghana

L'inflation retombe à 10,3% en janvier 2018

Le taux d'inflation du Ghana est tombé à 10,3% en janvier contre 11,8% le mois précédent, a déclaré le statisticien du gouvernement intérimaire, Baah Wadieh lors d'une conférence de presse mercredi à Accra. Le chiffre représente une baisse de 1,5 point, qui a été considérée par de nombreux économistes et analystes financiers comme un gain énorme pour l'économie

ghanéenne. Baah Wadieh a attribué la baisse du taux d'inflation de janvier à une réduction générale des composantes de l'inflation alimentaire et non alimentaire, ainsi qu'à un effet de dérive de base.

"Le groupe des aliments et des boissons non alcoolisées a enregistré un taux annuel de 6,8%. C'est 1,2 point de moins que le taux enregistré en décembre 2017", a-t-il pré-

cisé cité par l'Agence de presse africaine (APA). Il a également expliqué que six groupes de la grappe des aliments et des boissons non alcoolisées ont enregistré une inflation supérieure au taux moyen de 6,8% du groupe. Il a ajouté que le groupe non-alimentaire avait enregistré un taux d'inflation annuel de 12% en janvier 2018, contre 13,6% en décembre 2017.



Caisse Nationale de Sécurité Sociale - CNSS

N° 333/18/CNSS-DG-DRI-RD-CS-S-Rec.8

COMMUNIQUÉ

La code de sécurité sociale dispose en son **article 17** que l'employeur est tenu de verser la totalité des cotisations sociales dues dans les délais requis c'est-à-dire au **plus tard le 15 du mois** suivant celui auquel se rapportent ces cotisations. Au-delà de cette échéance, toutes les cotisations qui n'ont pas été acquittées sont passibles des majorations de retard jusqu'au jour de leur versement effectif.

Conformément à ces dispositions légales, le Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) informe les partenaires sociaux qu'à compter du **1^{er} janvier 2018**, toutes les cotisations sociales échues non encore réglées sont frappées de majorations de retard. Ces majorations de retard sont générées et positionnées automatiquement sur les comptes des employeurs défaillants. Elles sont exigibles au même titre que les cotisations principales.

A cet effet, tous les employeurs sont invités à prendre les dispositions nécessaires pour verser leurs cotisations dans les délais impartis afin d'éviter tout désagrément.

Le Directeur Général de la CNSS compte sur la compréhension de tous pour assurer la pérennité du régime général de sécurité sociale géré par la CNSS.

Fait à Lomé, le 02 FEV 2018

Le Directeur Général



BIA-TOGO 00136280001 - 64
BTGI 059904200167 - 58
ECOBANK 7010231400063401
BOA 01002 001103970008 39

CCP - LOME 6310002011001000
BPEC 11354150018
Diamond Bank 223004172016-68
SOCIETE GENERALE 01900 000024320101 46

UTB 310040544004000
SIAB 01251104005071
ORABANK Lomé 030301992001-83
CORIS BANK 01001 0000241024101 96

Pauvreté, ignorance

Les raisons de la prolifération du métier de «médecins de rue»

Etonam Sossou

Le phénomène est en pleine expansion dans les marchés de Lomé. Pendant que les uns disent trouver leur compte, d'autres y voient un vaste marché de filouterie des produits dont la fabrication des décoctions proposées aux «patients» reste douteuse.

Samedi, sur le site de l'ancienne gare ferroviaire de Tokoin c'était non loin du marché de ce quartier, des hommes et des femmes sont tellement concentrés et attentifs qu'on croirait être en présence des élèves suivant les explications en observant pour la première fois une réaction chimique dans un laboratoire. Autre impression, on croirait être en pleine séance d'initiation aux rites traditionnels... Rien de tout cela. Car, en s'approchant de près, l'on tombe nez à nez avec une campagne promotionnelle de « produits qui soignent chacun plus de deux cents maladies ». L'on peut emprunter cette expression du « sauveur » en plein spectacle. Le tout sur le regard médusé de ses admirateurs. Sur une étoffe de couleur rouge posée à même le sol, on peut observer des écorces d'arbres, des décoctions embouteillées, des poudres multicolores contenues dans des sachets plastiques noirs à moitié ouverts, des feuilles fraîches ou sèches du gui d'Afrique, de l'eucalyptus, de l'aloë vera, de l'herbe appelée communément le « roi des herbes » et plusieurs autres plantes toutes aussi inconnues. Elles sont y exposées et commercialisées aux nécessités.

Autres lieux, scènes identiques. C'est le marché de Gbossimé secteur de vente de la friperie. Celles-ci ont été observées quelques jours auparavant. Comme chez le « médecin ambulante » suscitée, la manière de procéder est la même. Et pour retenir pendant de longues heures son auditoire et confirmer ses actes de guérison par le passé, des photos parfois dégoûtantes ac-

compagnent l'exposition. Elles présentent des parties du corps humains rongées par des gros boutons ou laissant jaillir des liquides gluants. « Ce sont des photos de quelques maladies que j'ai eu à guérir. Très souvent, ce sont des sorts qu'on vous a jeté ou un remède destiné à quelqu'un d'autre que vous avez traversé. Je prends en photos comme ça afin que le malade puisse témoigner après sa guérison », explique l'harangueur de foule dans un français approximatif. Mais audible. C'est un homme tutoyant la quarantaine. Il arbore un uniforme traditionnel, un chapeau recouvert de plumes et tient dans l'une de ses mains, un chasse-mouche. De temps en temps, il se lance dans un marketing à outrance pour attirer plus de clientèles. « Approchez et découvrez les miracles de la nature. Je sauve les vies à partir d'une simple écorce d'arbre écrasée ou pas. Il suffit juste de respecter les modalités d'utilisation. Je ne suis pas comme les autres qui passent le temps à raconter sans pouvoir guérir. J'ai la solution à vos problèmes : couche de nuit, poisson de nuit, envoiement, infections virales... », vocifère celui qui se fait appeler « Doda ». Cet appel à tue-tête attire de nombreux curieux en quête de solution à leur problème de santé.

C'est Aladji ou... rien !

« Les remèdes que je vends aux gens n'ont aucun effets secondaire après l'avoir bu. Ils nettoient jusqu'à la racine la maladie et même les autres non manifestées qui te rongent ». Cette explication est d'Ibrahim, l'un des vendeurs de médicaments dits traditionnels, rencontré à Adidogomé. Et comme cela transparaît dans ses propos, ses produits commercialisés ont la spécificité de soigner divers maux illico : maux de tête, mal de nerf, hémorroïde, hypertension, impuissance sexuelle, syphilis, diabète. Bref, toute passe sous sa drappe avec une assurance du



soigneur d'être définitive. C'est pourquoi, plusieurs personnes disent trouver la solution à leur problème auprès de ses « médecins ambulants » et à moindre coût ; paraît-il. La preuve, maman Monique N. dit trouver la guérison aux douleurs atroces qu'elle ressentait au ventre pendant plus de dix ans. Lesquels se caractérisaient par le gonflement de cette partie du corps. « Un jour je passais ici, j'ai rencontré Aladji qui parlait du traitement des douleurs du ventre, je lui ai expliqué mon problème et il m'a remis une poudre que je devais lécher avec l'huile de palme quatre fois par jour. Voilà comment mon mal est parti », explique-t-elle. Evelyne, quant à elle, dit être désormais une cliente régulière parce que ces tradi-praticiens ont réussi à chasser les esprits ayant pris possession de sa maison. « J'ai versé la poudre dans la maison, il m'a lavé et m'a donné une potion de boire. Tout ça pour une valeur de 5.000 Fda », témoigne-t-elle.

Selon « docta » Fombi, ses prix varient en fonction du problème à résoudre. Mais, poursuit-il, ce sont des montants relativement bas qu'à l'hôpital. D'où proviennent en réalité ses potions et autres décoctions vendues aux « patients » ? Fombi rétorque qu'elles viennent des substances extraites des arbres en brousse. Et malgré le fait que leur posologie est expliquée en un laps de temps au client, Fombi soutient qu'ils soignent effi-

ciement.

Imposeurs et charlatans... jouent le jeu

Fombi rappelle, après interrogation, que « nous ne sommes pas des charlatans et des imposeurs comme on nous appelle. Notre mission est de soigner et même

les médecins dits modernes le savent. Et, ils nous envoient leurs malades ou viennent avec eux chez nous ». Et de reconnaître : « notre métier est comme tous les autres corps de métiers au Togo où l'on rencontre des imposeurs et des arnaqueurs. Ce sont eux qui prennent des sommes colos-

sales aux malades parce qu'ils se sont rendus compte que la vente des produits fait à base des plantes naturelles donnent énormément d'argent. Donc, ses brebis galeuses ne manquent jamais. Mais la plupart d'entre nous sont sérieux que plusieurs associations de tradi-praticiens ont vu le jour depuis plusieurs années au Togo. L'objectif étant de redorer les lettres de noblesse de la médecine traditionnelle. C'est pourquoi, Morou, un naturopathe, estime que « ses vendeurs de produits dans la rue ne devraient pas y être. Parce qu'il n'y a aucun contrôle réel des produits et les prescriptions ne sont pas réglementées. Le gouvernement devrait interdire ce genre de commerce ». Un combat qui est loin d'être arrêté

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°477
DE LOTO KADOO DU 09 Février 2017

La LONATO a procédé vendredi au 478^e tirage de LOTO KADOO

Vendredi dernier, seule la ville de LOMÉ a enregistré des gagnants de gros lots.

Ainsi, les opérateurs 70228, et 90023 basés dans la capitale ont recensé chacun un gagnant d'un lot de 1.000.000F CFA.

Dans les autres villes du pays ce sont des lots intermédiaires c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à 1.000.000F CFA qui ont été dénombrés.

La remise des lots se fera à LOMÉ au siège de la LONATO et à l'intérieur dans les agences régionales.

Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !

BONNE CHANCE A TOUS !

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°478 de LOTO KADOO du 16 février 2018

Numéro de base

34 19 28 15 72

LOTO Sam

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°032
DE LOTO Sam du 03 Février 2018

La maison de la chance a encore fait de nombreux heureux gagnants samedi à l'occasion du 34^e tirage hebdomadaire du jeu de pari LOTO Sam.

Samedi précédent c'est à Lomé et à Amlamé, que des gagnants de gros lots ont été enregistrés. Ainsi dans la capitale, il a été recensé un lot de 1.000.000F CFA, gagné auprès de l'opérateur 30225.

A Amlamé, c'est un lot de 1.250.000F CFA qui a fait le bonheur d'un parieur qui a tenté sa chance sur le point de vente 20231.

Dans les autres villes du pays, ce sont des lots intermédiaires c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à 1.000.000F CFA qui ont été enregistrés.

La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les agences régionales

Résultats du tirage N°034 de LOTO SAM du 17 Février 2018

Numéro de base

18 89 45 52 22

Saint valentin 2018

Togocel célèbre l'amour et l'amitié avec ses abonnés

Le leader de la téléphonie mobile Togo cellulaire a offert à ses abonnés une fête de Saint Valentin toute particulière ce 17 février sur l'esplanade du Centre togolais des expositions et foires. Ayant fait le déplacement sur ce site, la plupart en couple et habillés en blanc ou rouge, les spectateurs ont savouré les meilleurs tubes des artistes de la chanson togolaise et de la sous-région. Les groupes de danseurs ont enchaîné des chorégraphies et les mises en scène artistiques pour donner une véritable dimension de

spectacle à la soirée. Pendant plus de quatre heures de show explosif, les artistes ont chanté des morceaux très festifs ou mélodieux repris en chœur par une foule en liesse.

Les gagnants du grand jeu organisé par Togocel dans le cadre du saint valentin sont repartis avec plein de lots. **Plus de 400 lots étaient en jeu avec dotations TMoney allant de 10 000 à 70 000 F CFA et des minutes gratuites de communication**, et dans différentes catégories, à sa-

voir : « Meilleures histoires d'amour ou d'amitié », « Meilleures parrains TMoney », « Meilleurs utilisateurs » « Meilleurs groupes TMoney » ; « Meilleurs promoteurs TMoney » ; « Meilleurs parmi les votants ».

Pour participer à ce jeu, il suffisait d'avoir un numéro Togocel WhatsApp, s'inscrire en envoyant un SMS depuis ce numéro dans lequel vous préciserez votre ville de résidence, votre sexe et votre âge et envoyer le SMS au numéro court 911.

BIG PROMO SMARTPHONES chez TOGOCEL



HUAWEI G POWER

CAMÉRA 5MP AVANT/
13MP ARRIÈRE



DOUBLE CARTE
Micro SIM

RÉSEAU 3G+

ÉCRAN 5 pouces (12.7cm)



INFINIX HOT4

CAMÉRA 5MP AVANT/
8MP ARRIÈRE



DOUBLE CARTE
Micro SIM

RÉSEAU 3G+ / 2G

ÉCRAN 5.5" HD avec 12 LED
rétro-éclairage ultra-lumineux



NUOVA HERO S

CAMÉRA 2MP AVANT/
5MP ARRIÈRE



DOUBLE CARTE
Micro SIM

RÉSEAU 3G+ / 2G

ÉCRAN 5.0 pouces

**HUAWEI
G POWER**

72.000F

MÉMOIRE
RAM
1GB

EXTENSION
MÉMOIRE
JUSQU'À
32GB

MÉMOIRE
INTERNE
16GB

**INFINIX
HOT4**

51.000F

MÉMOIRE
RAM
512MB

EXTENSION
MÉMOIRE
JUSQU'À
16GB

MÉMOIRE
INTERNE
8GB

**NUOVA
HERO S**

31.000F

*Disponible
dans toutes
nos agences
et boutiques*



Bluetooth®



LE LEADER

service client : 888

www.facebook.com/Togocel

www.twitter.com/togocel

www.togocel.tg

certifiée ISO 9001 : 2015 et ISO 14001 : 2015